

Avant qu'il n'y ait plus d'abeilles... Le rôle des délégués

Avec les changements climatiques, la protection de la biodiversité constitue un des deux défis majeurs que l'humanité doit relever au 21^{ème} siècle. Un défi qui est aussi l'affaire des entreprises.

Où sont passés nos papillons et nos hirondelles? Verra-t-on encore demain hérissons et chauves-souris dans nos campagnes? Et que dire de nos abeilles dont la population ne cesse de diminuer... Sur l'ensemble de la planète, 60% des milieux naturels ont été dégradés au cours des 50 dernières années. Et nos régions n'échappent pas à ce phénomène mondial: en Wallonie, 31% des espèces étudiées sont menacées et près de 9% ont déjà disparu.

L'homme moderne est un loup... pour la flore et la faune. À l'échelle mondiale, des experts estiment que, à politique inchangée, d'ici à 2050, 25 à 50 % des espèces auront disparu. Une crise biologique majeure qui fait apparaître que la biodiversité n'est pas un amalgame d'espèces, mais un tissu qui pourrait lâcher si le maillage devenait trop faible, entraînant des risques inattendus et considérables pour l'humanité....

Prise de conscience

Comment enrayer cette dégradation de la biodiversité? Le sujet avait été abordé en 2002, au Sommet mondial sur le développement durable de Johannesburg, où les chefs d'États du monde entier se sont mis d'accord sur des objectifs. En 2010, à Nagoya au Japon, un accord international a été conclu.

Mais, malgré l'urgence, la prise de conscience tarde à se réaliser...

Certaines entreprises commencent toutefois à intégrer cette dimension. Leur contribution est essentielle. Pour partager leurs expériences et faire avancer la sensibilisation, les groupes Environnement de la CSC Charleroi et de la CSC Liège ont organisé à Namur le 22 mai une table-ronde sous l'égide de la cellule Rise au cours de laquelle divers délégués syndicaux et représentants d'entreprise ont témoigné de leurs actions.

Exemple: chez Swift, à La Hulpe, une entreprise active dans le secteur du transfert de données interbancaires. En raison de sa situation dans une zone très verte près du domaine Solvay, cette entreprise prête depuis de nombreuses années attention à son environnement immédiat. En 2010, une prairie fleurie a été réalisée et des ruches ont été implantées avec le concours d'apiculteurs locaux. Un travail d'inventaire ornithologique et mycologique a également été réalisé et un projet de plantation d'un verger conservatoire est en cours, en collaboration avec les facultés de Gembloux. Des mesures qui vont dans le sens de ce que préconisent les experts. En effet, pour maintenir la biodiversité, créer des réserves naturelles ne suffit

pas. Il s'agit aussi de créer un «maillage vert» pour que les espaces communiquent et d'inclure, en quelque sorte, des portions du territoire qui ne sont pas spécialement dédiés à la conservation dans le dispositif de protection. Dans ce sens, les zonings, les parcs d'entreprise ont effectivement un rôle très important à jouer pour la préservation de certaines espèces et de certains milieux...

Comme l'ont expliqué les délégués de l'entreprise, qui sont à l'initiative, cette démarche de «gestion durable» ne se limite pas qu'aux espaces verts, loin de là. Car la biodiversité est menacée par la nature même de l'activité industrielle et par la consommation des entreprises, qui doivent dès lors reconsidérer certains aspects de leur gestion. Ainsi, depuis peu, un partenariat avec un producteur local permet au personnel de commander des paniers bios dans l'entreprise via un système flexible. Une éco-conseillère a également aidé à faire évoluer la cantine vers des repas plus «durables» sans que cela coûte plus cher (l'achat de produits locaux et de saison est par exemple financé par une augmentation du prix des friandises). Swift a également poussé assez loin la réflexion sur les économies d'énergie, avec des mesures concernant l'utilisation des outils informatiques, l'éclairage, ou encore l'isolation des bâtiments. Enfin, l'entreprise a également décroché divers prix pour sa palette d'initiatives en matière de mobilité, qui vont du covoiturage à la mise à disposition de vélos électriques en passant par la mise à disposition d'une navette vers Bruxelles.

Aux antipodes de cette entreprise «highttech», un responsable d'une EFT (entre-

prise de formation par le travail) - l'AID Soleimont de Monceau-sur-Sambre-, a expliqué comment ils ont orienté leurs activités - l'insertion professionnelle de demandeurs d'emploi dans le métier de jardinier - vers le développement de la biodiversité. Cette EFT s'est en effet spécialisée dans diverses techniques spécifiques d'aménagements d'espaces verts. Citons: les prés fleuris (qui nécessitent peu d'entretien et qui permettent le développement d'un biotope pour papillons, abeilles, oiseaux...), les hôtels à insectes (utiles pour la lutte contre les nuisibles et pour favoriser la pollinisation), les toitures végétales (qui assurent un confort phonique et thermique...), les murs en pierre sèches et gabions (une valorisation de notre patrimoine naturel qui favorise le drainage et qui sert de repaire aux insectes et rampants), les systèmes de dallage ou de pavage qui permettent l'absorption de l'eau, ou encore, les pièces d'eau naturelle et lagunage (qui filtrent les eaux usées et favorisent le développement de la flore et de la faune aquatique). Toute une batterie de techniques nouvelles ou redécouvertes qui contribue à préserver la biodiversité et ouvre des horizons professionnels intéressants à ceux qui les acquièrent...

Transition juste

On le sait: notre modèle actuel de production et de consommation mène à des impasses sociales et environnementales. Le chemin est encore long pour une «transition juste» vers une société plus économe, plus sobre en ressources, riches en emplois décents peu délocalisables. Mais c'est le même chemin qui nous conduira à enrayer l'extinction de masse des espèces vivantes, un phénomène qui risque d'être fatal aussi à l'humanité. En la matière, on l'aura compris, la protection de la biodiversité ne se limite pas à une attention renouvelée aux espaces verts, mais elle implique une approche systémique pour maîtriser les rejets atmosphériques, les déchets, la mobilité ou les consommations de ressources premières. Comme l'a souligné Dominique Linotte (cellule Rise) dans la conclusion de la journée, la biodiversité, loin d'être anecdotique, est sans doute la porte d'entrée et la raison d'être de toutes les politiques environnementales à venir!

Entreprises et biodiversité: destins liés

Les activités des entreprises impactent fortement la biodiversité. Pensons aux pollutions diverses, aux émissions de gaz à effet de serre, à la surexploitation des ressources, à la déforestation, à l'utilisation de pesticides et d'OGM, etc. Mais les entreprises sont aussi fortement dépendantes de la biodiversité (ressources énergétiques, bois, métaux, denrées alimentaires, eau, tourisme, etc.). Elles ont donc tout intérêt à la préserver.

Que peut-on faire concrètement?

Les entreprises, notamment sous l'impulsion des représentants syndicaux, doivent s'orienter vers des comportements plus durables. Comment?

- En diminuant la consommation d'énergie et donc les émissions de CO2: moins de consommations de matières premières, d'eau, de gaspillage, de déchets, de rejets en tous genres, de produits dangereux...
- En développant des produits et des procédés plus respectueux de l'environnement et plus durables (écologie industrielle)...
- En favorisant les modes de transport durables tant pour les marchandises que pour le transport du personnel...
- En prêtant davantage attention à son implantation (éco-conception) et à l'aménagement écologique de ses abords.

Pour en savoir plus sur le sujet, lire la fiche environnement n°5 intitulée «La sauvegarde de la biodiversité, un enjeu majeur pour l'humanité» éditée par Rise, le Réseau intersyndical de sensibilisation à l'environnement. Disponible sur www.rise.be.

Plus d'infos également auprès du GIEC (Groupe interprofessionnel environnement Charleroi Sambre & Meuse) - fabian.laduron@acv-csc.be ou du GEL (Groupe environnement de la CSC Liège-Huy-Waremme) - dominique. linotte@acv-csc.be.

